

Et la linguistique découvre les minorités

Elena SIMONATO

Université de Lausanne

Irina THOMIÈRES

Université de Paris IV-Sorbonne

Résumé :

Nous nous proposons de suivre l'emploi et les réflexions autour du concept de «minorité linguistique» dans les travaux des linguistes soviétiques des années 1920-1930.

L'État soviétique ne s'est pas uniquement formé suivant un principe territorial et géographique mais aussi selon un principe ethno-culturel. Dans les années 1920, nombre de linguistes ont participé aux recensements ethniques et linguistiques. Ils ont joué un rôle important dans la réalisation du premier recensement soviétique de 1926, en élaborant la nomenclature des ethnies d'Union soviétique et en les distinguant en différentes catégories (nation, peuple, ethnie, minorité linguistique) qui furent ensuite utilisées par les dirigeants dans l'organisation administrative de l'État.

Nous nous arrêterons sur l'instrumentalisation du concept de «minorité linguistique», qui devient un objet de discours, et sur l'idée de mettre sur pied une politique linguistique en matière de minorités.

Mots-clés : minorités, hiérarchie des langues, URSS, peuples du Nord, politique linguistique, langues en danger, langues caucasiennes, langues turkes, langues paléosibériennes, langue «littéraire», langue et dialecte, histoire des idées.

INTRODUCTION

Dans cet article, nous réfléchissons sur la politique linguistique soviétique en matière de minorités ethno-linguistiques¹ et sur ses conséquences actuelles. La question que nous nous sommes posée, en somme, est celle de savoir quelles mesures prises lors des premières années de l'existence de l'URSS se sont avérées fructueuses et lesquelles ont subi un fiasco.

Nous nous pencherons d'abord sur la situation géopolitique des minorités, pour ensuite analyser la place occupée par leurs langues dans la réflexion des leaders de l'édification linguistique. Nous tâcherons de répondre aux questions suivantes. Quelle était l'opinion des linguistes ? Quel statut accordaient-ils aux langues minoritaires ? Quels usages du terme «minorité» préconisaient-ils ? Quelles mesures ont-ils entreprises pour sauvegarder et promouvoir les langues minoritaires ? Plus globalement, ces questions nous amèneront à considérer la relation, dans ce contexte, entre identité linguistique et identité nationale, ou ethnique, ainsi que le rapport des minorités à leurs langues.

1. LES MINORITÉS ÉTHNO-LINGUISTIQUES DANS LA RUSSIE D'AUJOURD'HUI

1.1. UNE LANGUE — UN TERRITOIRE ?

Comme il a été démontré par des études spécialisées, l'appartenance linguistique des sujets parlants a été la base sur laquelle s'est faite la délimitation des frontières internes de l'URSS dans les années 1920-1930, appelée «délimitation nationale» [*'nacional'noe razmeževanie'*]. Ainsi, furent dotées de «territoires autonomes», de «républiques autonomes» et de «régions autonomes» les ethnies [*'narodnost'*] (avec correspondance pré-établie entre ethnie et communauté linguistique) qui étaient majoritaires sur un territoire donné. Ce sont les maillons de ce système qui persistent aujourd'hui. D'où l'importance de remonter aux sources de la politique des premières années de l'URSS en matière de minorités. Sans prétendre englober tout l'éventail de problèmes y relatifs, qui est très vaste, nous nous concentrons sur les enjeux de l'édification linguistique auprès de minorités et sur ses retombées actuelles.

¹ L'emploi de ce terme sera précisé plus bas.

1.2. LE TERME ET LE CONCEPT

A notre connaissance, aucune recherche théorique ne s'est encore focalisée sur l'étude des bases théoriques de la nomination des minorités en Russie. Les termes récents «jazykovoje men'sinstvo» ['minorité linguistique'], «minoritarnyj jazyk» ['langue minoritaire'], de «malyj jazyk» ['petite langue'], ainsi que la place de la langue dans les concepts de «narod» ['peuple'] «étnija» ['ethnie'], «nacional'noje men'sinstvo» ['minorité nationale, ou ethnique'], «korennoj narod» ['peuple autochtone'], «maločislennyj narod» ['petit peuple'] sont encore à analyser à partir d'un corpus représentatif de textes. Nous utiliserons ici le terme de «minorité ethno-linguistique»², qui servira de méta-terme englobant les différentes nominations.

On distingue quatre périodes dans l'histoire de l'évolution des droits des minorités ethno-linguistiques en Russie, à savoir de 1917 au milieu des années 1930, du milieu des années 1930 à la fin des années 1980, de la fin des années 1980 au début des années 1990, et enfin l'étape moderne dès 1993, après la Constitution de la Fédération de Russie (Cerjačukina, 2006, p. 8). C'est la première période qui nous intéressera ici puisqu'elle englobe la période de l'édification linguistique, celle des mesures les plus fructueuses, où l'on assiste à la conceptualisation de la politique linguistique envers les minorités et à sa mise en place. Quelques dates clés nous serviront de repères chronologiques à l'intérieur de ce processus.

C'est en novembre 1917 que fut adoptée, par le Conseil des commissaires du peuple, la *Déclaration des droits des peuples de Russie* qui stipulait l'égalité et la souveraineté des peuples de Russie et leur droit à une autodétermination, allant jusqu'à la sécession et la formation d'un Etat indépendant, l'abolition de tous les privilèges nationaux et le libre développement de toutes les minorités. Cette déclaration témoignait à la fois du désir d'en finir avec le «chauvinisme grand-russe» et d'une reconnaissance réaliste d'un état de fait. Dans la pratique, ces principes reçurent une importante limitation : Lénine n'accepta le droit des peuples à l'autodétermination que dans la mesure où les peuples se ralliaient au bolchevisme. La première Constitution de la RSFSR fut adoptée par le Congrès des Soviets le 10 juillet 1918. Le nouvel Etat était constitué de seize républiques autonomes, dix régions et cinq districts autonomes. De 1918 à 1921 furent créées, au même niveau que la RSFSR, les Républiques fédérées d'Ukraine, de Biélorussie et de Transcaucasie, qui furent réunies le 30 décembre 1922 en un même Etat : l'URSS. Les républiques étaient souveraines dans les domaines de la justice, de l'instruction publique, de la santé et de la sécurité sociale, et avaient en théorie le droit de faire sécession.

² Les termes cités sont souvent interchangeable dans les textes législatifs, ce qui nous conforte dans l'idée d'analyser d'abord les termes existants avant de définir l'unité finale.

Cette organisation fédérale perdurera de 1936 à 1990 presque sans modification. Les quelques exceptions concernent la suppression en 1945 des républiques autonomes des Allemands de la Volga et quelques changements d'ordre statutaire³.

2. L'ÉDIFICATION LINGUISTIQUE AUPRÈS DE MINORITÉS : MYTHE OU RÉALITÉ ?

2.1. LES ENJEUX DE L'ÉDIFICATION LINGUISTIQUE AUPRÈS DES MINORITÉS

Dans l'URSS des années 1920-1930, être minoritaire signifiait avant tout être peu nombreux. Or, c'était, à l'époque, la situation de nombreuses ethnies de l'Union ; de plus, il s'agissait souvent de peuples ne possédant pas de culture écrite. Pour rendre compte de la variété ethnique et linguistique de l'URSS, citons les statistiques du linguiste Nikolaj Jakovlev (1892-1974) concernant les «peuples orientaux», terme employé à l'époque pour désigner toutes les ethnies autochtones du Caucase, de l'Asie centrale et de Sibérie. Dans un article de 1928, il fait ainsi l'état de la situation de ces ethnies :

Cette situation territoriale et économique difficile, héritée du passé par l'Union soviétique, n'a pas manqué de laisser des traces dans l'état culturel des peuples orientaux. Cinq seulement [...] possèdent une langue écrite plus ou moins perfectionnée et une tradition nationale : les Géorgiens, les Arméniens, les Turks d'Azerbaïdjan en Transcaucasie, les Uzbeks en Asie centrale, et les Tatares sur la Volga*. Ils sont en tout 12'250'000, soit en gros une moyenne 2'450 000 pour chaque peuple. L'énorme bloc des peuples orientaux (42 sur 47) effectivement en train de se constituer, d'une façon plus ou moins originale, une civilisation nationale, appartenait, à l'époque de la formation de l'Union soviétique, soit à la *catégorie des peuples dépourvus d'écriture* (c'est-à-dire ceux qui n'ont encore aucune langue écrite nationale proprement dite), soit à *celle des peuples où la langue écrite est encore en enfance*. (sic, Jakovlev, 1928, p. 51, c'est nous qui soulignons, E.S., I.T.)

Tels sont d'après ce chercheur les peuples turko-tatares (avec seize langues), les Mongols — qui ne possédaient qu'une langue écrite sacerdotale (6), les Finno-Ougriens (7), les Caucasiens (10), les Iraniens (4), les peuples du Nord et de Sibérie (2). Il arrive ainsi à un total de 17'400'000 personnes ou, en gros, une moyenne de 415'000 par peuple. Ces popula-

³ Pour plus de détails, voir Caratini, 1990, pp. 11-15.

* Pour les noms des peuples, nous avons adopté la terminologie de l'UNESCO, sauf pour citer des extraits de textes originaux de Jakovlev écrits en français, où nous avons gardé l'orthographe de l'original.

tions nécessitent d'après lui une aide spéciale de l'Etat pour promouvoir leurs langues et leurs cultures.

Plus de cinquante pourcents des peuples de l'Union soviétique sont encore relativement si peu nombreux, si pauvres en forces culturelles (travailleurs intellectuels), si faibles économiquement, et ils ont subi depuis longtemps, au point de vue linguistique, des influences étrangères si fortes, qu'ils ne sont pas encore en état de se créer par leurs propres forces une civilisation nationale. Ces minorités nécessitant de l'Etat une aide spéciale comptent aujourd'hui 51 peuples avec près de 1'300'000 hommes, ou, en gros, une moyenne de 25'400 hommes pour chaque peuple. (sic) (Jakovlev, 1928, p. 51)

Un autre recensement mentionne, ne serait-ce que parmi les peuples du Nord, vingt-six langues pour vingt-six ethnies autochtones pour un total de 135'000 personnes (Al'kor, 1931, p. 14). Les spécialistes de la politique linguistique soviétique, dont Vladimir Alpatov, s'accordent aujourd'hui dans leur conclusion que le pouvoir a mené dans les années 1920 et au début des années 1930 une politique conséquente et claire en faveur du soutien des minorités (Alpatov, 2000, pp. 40-41).

2.2. «MINORITÉ» : UNE DÉFINITION QUI SCELLE LEUR DESTINÉE

On voit que le critère principal qui intervient dans la définition des minorités ethno-linguistiques est celui du nombre de locuteurs. Un deuxième critère, découlant du premier dans la plupart des cas, est celui de leur situation culturelle : en effet, on retrouve bien souvent la notion de «peuple arriéré» [‘otstalyj’], terme fort quoiqu'employé à l'époque sans aucune connotation péjorative.

Cette manière de définir les minorités s'inscrit dans la réflexion suivante, que nous pouvons reconstituer à partir des écrits des leaders de l'édification linguistique. Ainsi, dans le pronostic de l'évolution des cultures nationales en 1928, Jakovlev divise-t-il les peuples et ethnies de l'URSS en trois groupes en les caractérisant de la manière suivante :

- 1° populations à culture nationale relativement développée;
- 2° populations à culture nationale à ses débuts;
- 3° populations encore privées de tout développement national propre.

«Naturellement, une telle répartition n'a qu'une valeur schématique et provisoire. En réalité, il existe encore de nombreux types transitoires en ce qui concerne le développement national», précise-t-il (Jakovlev, 1928, p. 6). Ce sont justement les peuples appartenant à ce troisième groupe que Jakovlev désigne par le terme de «minorité».

En réalité, les deux caractéristiques des minorités citées précédemment vont de pair avec une troisième, qui est quant à elle d'ordre politique. A cette époque, le terme de «minorité nationale» signifie une ethnie ne

possédant pas d'autonomie territoriale. On comprend qu'il s'agit d'ethnies qui sont en quelque sorte pénalisées dès le début. Qu'est-il entrepris pour donner des chances égales à ces ethnies ?

Jakovlev voit ce processus de délimitation nationale comme non encore terminé. «Chaque peuple se trouve mis à même de modifier et de perfectionner son état propre en fonction du développement et de l'accroissement de ses ressources sociales culturelles» (Jakovlev, 1928, p. 17). D'après lui, finalement, le système n'est que le reflet de la diversité des conditions économiques, sociales et culturelles de la vie de chaque ethnie de l'Union soviétique.

Dans son entreprise d'«édification linguistique», Jakovlev se révèle parfois très virulent et ambitieux. Dans un article intitulé «Le développement d'une langue écrite nationale chez les peuples orientaux de l'Union Soviétique et la naissance de leurs alphabets nationaux» publié en 1928 en langue française dans la *Revue des études islamiques*, il dresse néanmoins un tableau optimiste de l'état des choses :

Dans la limite du possible, les formes d'une autonomie territoriale nette sont recherchées et réalisées. Dernièrement, lors des élections aux Soviets, les villages ou des groupes de villages ont été répartis en territoires distincts des soviets de villages, innovation qui permet aujourd'hui aux minorités nationales d'avoir leurs propres soviets et de participer de plus près aux tâches nécessaires à la constitution de tout État. La représentation politique des nationalités dans le Conseil des nationalités de l'Union et dans chaque république de l'Union s'est faite dans les sections nationales spéciales du Comité exécutif. Les intérêts culturels des nationalités, réunies en républiques autonomes ou restées en dehors de toute formation d'autonomie, sont enfin représentés, dans chaque république, dans le Conseil pour les minorités nationales auprès des Commissariats à l'instruction du peuple. Afin de fournir une aide de l'État particulière aux petits peuples, économiquement et culturellement faibles, un Comité de la protection des petits peuples du Nord et de la Sibérie, a été créé à la direction du Comité exécutif de l'URSS. (Jakovlev, 1928, p. 17)

Il est légitime de nous poser la question de savoir si ce constat reflète la réalité. D'autres sources nous donnent toutefois des informations qui vont dans le même sens. Ainsi, nous savons qu'au Premier Congrès Turkologique, les minorités du monde turko-tatares étaient représentées. Elles avaient également un Conseil des minorités du Comité du peuple pour l'instruction, le Comité des minorités nationales des nationalités turko-tatares, ne faisant pas partie des régions autonomes, formé en juillet 1928 (*Stenografičeskij otčet tretjego...*, 1929, p. 40).

D'autres exemples éloquentes parlent en faveur de cette thèse. Mentionnons la création des comités locaux pour les minorités résidant au sein des différentes formations autonomes : le Comité de la population kurde de

la RSS d'Arménie, celui des Dounganes⁴ de Kirghizie, celui des Talyshs d'Azerbaïdjan⁵, celui des Turks de Géorgie et d'Arménie ainsi que celui des minorités nationales de l'Ouzbékistan (les Ouïgours, les Juifs d'Asie Centrale⁶ et les Tadjiks) (*Stenografičeskij otčet vtorogo...*, 1928, p. 58).

Quelques années plus tard, dans un texte de 1932, Jakovlev rend compte des efforts titanesques alors entrepris pour donner des formes écrites aux petites langues⁷ :

En 1929 commence une nouvelle étape de la latinisation en URSS. La latinisation et l'unification des alphabets des nationalités turko-tatares, ainsi que ceux des autres peuples qui employaient l'alphabet arabe, peut être considérée comme achevée. Dès lors, les principaux efforts se dirigent vers d'autres secteurs. Durant cette période, la latinisation atteint des résultats hors du commun auprès des peuples sans écriture ou de ceux qui n'avaient pas d'écriture dans leur propre langue. En 1928-1929 sont dotés d'écriture en leurs langues maternelles les Dounganes, les Nogaïs, les Talyshs, les Khakasses⁸, en 1931 les Tabassarans (au Daghestan), les Caréliens du Sud, les Chors⁹, ainsi que quinze peuples du Nord (Vogouls, Goldes, Gilyaks, Itelmens, Kets, Koriaks, Lamouts, Nénets ou Samoyèdes, Ostiaks, Toungouses, Udihé, Tchouktches, Esquimaux¹⁰). En 1932 on élabore les alphabets des Balouchi, des Abazas¹¹, des In-

⁴ Les Dounganes, peuple de religion musulmane, parlent un dialecte du chinois. Ce sont en fait des descendants des Chinois qui avaient émigré au Turkestan russe au XIX^e siècle. Dans les années 1920-1930, ils étaient établis principalement en Kirghizie, au Kazakhstan et en Ouzbékistan, en tout 14'000 personnes en 1926 et 800 personnes aujourd'hui.

⁵ Les Talyshs, résidant dans quelques villages d'Azerbaïdjan, parlent une langue du groupe iranien.

⁶ Les Ouïghours sont un peuple turkophone et musulman sunnite habitant la région autonome ouïghoure du Xinjiang (ancien Turkestan oriental) en Chine, et Asie centrale. Ils sont apparentés aux Ouzbeks. Leur langue est le ouïghour. Ils étaient 20'000 dans les années 1920 et 40'000 en 1979.

⁷ Il est intéressant de noter les changements dans les chiffres des différents peuples, de 1926 à présent. Certaines ethnies vivent un déclin démographique, dû à l'exode de la population vers les grandes villes, aux mélanges avec leurs voisins. Dans d'autres cas, on constate, au contraire, une augmentation du nombre d'individus. Ceci est dû parfois au fait que les gens s'identifient plus qu'auparavant à leur peuple (et dès lors, le déclarent dans les recensements), mais aussi à la croissance naturelle de certaines ethnies.

⁸ Les Nogaïs sont un peuple turk installé dans le Nord-Est du Caucase; ils parlent une langue du groupe turk. 36'000 en 1926, ils étaient 91'000 en 2002. Les Khakasses sont également un peuple turk de religion orthodoxe, résidant aujourd'hui en Région autonome de Khakassie; ils étaient 46'000 en 1926 et 76'000 en 2002.

⁹ Les Tabassarans sont un peuple caucasien du Daghestan, parlant une langue caucasienne, du sous-groupe daghestanais. Ils étaient 32'000 en 1926 et 132'000 en 2000. Les Caréliens du Sud sont les Caréliens résidant dans la région de Tver', au Nord de Moscou. Ils parlent une langue finno-ougrienne, considérée par certains comme un dialecte du carélien de Carélie (voir l'article de Simonato dans ce volume). Ils sont actuellement environ 14'000, contre 140'000 en 1926. Les Chors sont un peuple sibérien de langue turke. Les Chors étaient 13'000 en 1926 et 14'000 en 2002.

¹⁰ Les Vogouls (les Mansis), établis dans la vallée de l'Ob' (5'800 en 1926, 11'000 en 2002), les Nénets (18'000 en 1926, 41'000 en 2002), les Ostiaks (22'000 en 1926) parlent différentes langues de la famille ouralienne. Les Toungouses (37'000 en 1926) et les Gilyaks,

griens, des Veps¹², des Kurdes (pour les Kurdes d'Asie centrale) [...] et on pose la question de l'élaboration de réécriture pour les petites ethnies [*maločislennyj*] du Tadjikistan, du Daghestan et de l'Azerbaïdjan. Actuellement, le problème de l'écriture nationale est pratiquement résolu, y compris pour les minorités nationales les plus arriérées et les plus petites. (Jakovlev, 1932, p. 33)

A l'opposé du tableau quelque peu idéalisé dressé par Jakovlev, le recueil *V bor'be za novyj turkskij alfavit* ['La lutte pour le nouvel alphabet turk'] donne en 1926 une vision fort différente des minorités et de leurs langues. Les conditions principales du choix des langues minoritaires à promouvoir sont au nombre de trois :

- la vitalité ['živučest'] de la langue (notamment, s'agit-il de peuples monolingues ou bilingues ?),
- la taille relative de la communauté linguistique concernée,
- ses relations culturelles et économiques et linguistiques avec les nationalités qui l'entourent (Pavlovič, 1926, p. 35).

Ce que cet exemple nous montre, c'est que d'un côté on proclamait la parité de toutes les langues dans le sens que l'on créait un alphabet pour chacune d'elles mais que de l'autre côté, elles étaient dès le début réparties dans trois catégories distinctes.

2.3. LES ASPECTS PRATIQUES DU TRAVAIL AUPRÈS DES MINORITÉS

Vasilij Iljič Lytkin (1895-1981) est un linguiste qui a consacré plusieurs articles au travail linguistique auprès des minorités. Spécialiste des langues finno-ougriennes — le komi de Perm', — docteur es lettres de l'Université de Budapest, il enseigne de 1929 à 1933 à l'Institut pédagogique Komi et collabore comme chercheur à l'Institut scientifique des peuples du Nord auprès du Comité central exécutif du Parti. Par la suite il collabore également à l'Institut pédagogique de Rjazan' et à l'Institut des recherches lin-

(aussi nommés Nivkhes) (4'100 en 1926 et 5'000 en 2002) et les Kets (1'400 en 1926 contre 1'000 en 2002) parlent des langues altaïques. Les Goldes (ou Nanaïs, 5'900 en 1926, 12'000 en 2002) les Itelmens, établis au Kamtchatka (4'200 en 1926, 3'000 en 2002), ainsi que les Koriaks (87'000 en 1926 et 149'000 en 2002), les Lamouts (aussi nommés Evènes, 2'000 en 1926), les Tchouktches (12'000 en 1926, 16'000 aujourd'hui) et les Esquimaux (1'300 en 1926, 3'000 en 2002) parlent des langues dites «paléosibériennes» (nomination qui réunit quatre familles différentes non reliées génétiquement). L'udihé (aussi appelé udégué) est par contre une langue de la famille altaïque (Les Udihé étaient 1'400 en 1926 et 2'000 en 2002).

¹¹ Il s'agit de deux peuples caucasiens : les Balouchi (Baloči) parlent une langue indo-européenne du groupe iranien, proche du kurde. Les Abaza sont apparentés aux Abkhazes, ils sont établis dans la région de Karatchaëvo-Tcherkessie et parlent une langue caucasienne du Nord proche de l'abkhaze. Ils étaient 14'000 en 1926 et 38'000 en 2002.

¹² Les Ingriens (aussi nommés Ižors), installés au sud du golfe de Finlande, parlent une langue finno-ougrienne, tout comme les Veps résidant dans la région de Leningrad. Les Ingriens étaient 17'000 en 1926 et seulement 300 personnes en 2002. Quant aux Veps, ils étaient quelque 30'000 personnes en 1926 et 8'000 en 2002.

guistiques de l'Académie des sciences de l'URSS (1949-1959), à Moscou, où il dirige ensuite le secteur des langues finno-ougriennes (de 1962 à 1972). Tout au long de sa carrière, il participe personnellement à plusieurs expéditions dialectologiques dans les républiques des Komis et de l'Oudmourtie, de la région de Perm, où il étudie les dialectes de la langue oudmourte et du komi de Perm'.

En 1931, Lytkin publie dans la revue *Prosveščenie nacional'nostej* ['L'instruction des nationalités'], organe principal de presse du Commissariat du peuple aux nationalités, son article «O literaturnom jazyke nacmen'sinstv» ['A propos de la langue littéraire des minorités nationales'] où il expose les défis du travail linguistique auprès des minorités. Voici ce qu'il retient comme étant les principales difficultés.

Premièrement, la plupart des peuples minoritaires dont les noms figurent dans la liste de Jakovlev ne possèdent pas d'écriture en leur langue avant la Révolution. Deuxièmement, il n'y a pas de norme établie unique, de langue «littéraire» (ou standardisée) (Lytkin, 1931, p. 73). Or, l'élaboration d'une langue «littéraire» soulève toute un ensemble de problèmes. Chacun est d'une complexité telle qu'ils mériteraient trois études spécialisées :

- 1) celui du système d'enseignement (quelle place doit être faite à la langue maternelle et à la langue russe, conçue comme un agent de civilisation);
- 2) celui du développement de la langue littéraire nationale;
- 3) celui de l'alphabet.

Le problème de la place de la langue maternelle dans l'enseignement est au centre de la réflexion des politiciens. Des projets d'organisation sont proposés au sein du Comité de protection des petits peuples du Nord et de Sibérie ainsi qu'au Conseil pour les minorités nationales du Commissariat du peuple à l'enseignement. On apprend des publications de cette période que des projets d'écoles ambulantes et fixes (avec internat) ont été proposés. Finalement, d'après ces informations, l'enseignement des minorités ne se distinguait nullement de celui dispensé dans les formations autonomes :

Nous le rencontrons par exemple chez les Mordves, les Permiens (Permiaks), qui ne le cèdent point aux Komi (Zyriane) autonomes, et peut-être les dépassent, chez les Ouïgours, les Juifs montagnards du Caucase (Tates), et, dernièrement, chez les Nogaïs, les Turks de la Sibérie méridionale (Chors, Khakasses), les Karagash et chez bien d'autres. (Jakovlev, 1928, p. 20)

Dans ce contexte, la résolution des cas complexes est laissée pour plus tard, comme nous l'explique le même auteur quelques lignes plus loin.

Ce n'est encore que dans les formations autonomes isolées, à population nationale complexe, que nous trouvons, exception rare, quelques applications du principe de l'enseignement dans la langue maternelle. Ainsi chez les Abazas de

la province de Karatchaï, qui, au nombre d'une quinzaine de mille, sont tout aussi nombreux que les Kabardes de cette région, des Tcherkesses d'un nombre égal, ils étaient jusqu'ici enseignés en kabarde dès la première année scolaire, bien qu'à cet âge 30 pourcents à peine possèdent le Kabarde. Et même, les Kurines (jusqu'à 200'000 personnes) du Daghestan et de l'Azerbaïdjan septentrional, demeurés sans langue écrite et sans enseignement en langue maternelle (le turk d'Azerbaïdjan leur sert de langue scolaire). La création, pour de tels peuples plus ou moins bilingues, d'un enseignement et d'une littérature nationale linguistiquement adéquats est certainement un des problèmes de civilisation nationale les plus difficiles. (sic) (Jakovlev, 1928, p. 20)

Jakovlev soutient ici deux thèses contradictoires, révélant deux visions opposées des langues minoritaires. Son discours, d'abord propagandiste et plus réaliste par la suite, change à partir du moment où il est confronté avec la *réalité* du développement des cultures langagières. Jakovlev a beaucoup travaillé sur les langues caucasiennes, et il expose sa nouvelle compréhension de la situation dans son livre *Jazyki i narody Kavkaza* ['Les langues et les peuples du Caucase'], publié en 1930.

Il distingue alors plusieurs groupes de langues en fonction de leur *rôle dans la société*, en analysant le rapport entre langues ou dialectes de la ville. On peut dire en simplifiant que son raisonnement, de purement linguistique, devient sociolinguistique. Voici quelques citations qui nous permettront de prendre la mesure du changement opéré dans son discours en deux ans :

En analysant les faits réels de l'édification nationale en URSS, nous concluons que le degré du développement économique et social de l'ethnie détermine ses réelles possibilités dans l'édification culturelle. (Jakovlev, 1930, p. 5)

Ce sont le plus souvent les langues des peuples urbanisés qui deviennent, constate-t-il, les langues de communication internationale, en supplantant les autres (Jakovlev, 1928, p. 217). L'analyse de nombreuses situations concrètes porte Jakovlev à distinguer trois types de langues (et dialectes) du point de vue de leur rôle social :

1) langue «urbanisée», culturellement influente, plus ou moins internationale;

2) langue «agraire», employée aussi bien dans le cercle familial que dans la vie sociale;

3) langue (dialecte) «maternelle» ['rodnoj jazyk'] des bilingues, c'est-à-dire celles des peuples peu nombreux et qui ne sont utilisés qu'en famille, surtout par les femmes et les enfants, alors qu'ils utilisent une autre langue dans la vie sociale. C'est le cas de l'avare chez les petits peuples du Daghestan.

Un second problème, mentionné par Lytkin, est celui du choix du dialecte comme base de la langue standardisée. Si l'on examine les langues littéraires formées avant la révolution, on constatera, trouve-t-il, que c'est

le dialecte dont les locuteurs représentent la partie de la population économiquement la plus forte qui est à la base. Au contraire, à l'aube de la révolution, les langues et dialectes des minorités n'avaient pas de langue littéraire, elles parlaient en leurs dialectes dont chacun pouvait devenir la base de la langue littéraire. Chez les minorités, c'est le dialecte en lequel une littérature commençait à naître qui était mis à la base de la langue littéraire. Cela correspondait habituellement au dialecte d'un centre économique et culturel qui, déjà avant la révolution, avait réuni la plupart des dialectes de la langue en question (que tous comprenaient).

Dans les entreprises à caractère pratique (création de langue littéraire, union de groupes langagiers en une unité administrative, etc.) c'est le côté pratique qui doit prendre le dessus : les représentants de deux collectifs langagiers se comprennent-ils ? (Lytkin, 1931, p. 74)

En 1932, la résolution de la Première Conférence fédérale sur le développement des langues et de l'écriture du Nord, organisée par le Commissariat du peuple à l'Instruction (le *Narkompros*) décrète quels facteurs sont à prendre en considération lors du choix du dialecte de base pour la future langue littéraire. On retient les critères suivants :

- le dialecte *compréhensible* pour la plupart de la population,
- le dialecte de la partie de population la plus avancée du point de vue politique et économique,
- le dialecte qui occupe dans la mesure du possible la partie centrale du territoire,
- le dialecte parlé par une partie prépondérante des locuteurs.

On impose obligatoirement de tenir compte également des particularités des autres dialectes (Lytkin 1931, p. 74).

Il y a donc consensus sur l'exigence de tenir compte non seulement des caractéristiques linguistiques des dialectes, mais aussi de leurs caractéristiques sociolinguistiques et, surtout, de leur poids politique. Cette exigence semble être un des *leitmotifs* de toutes les résolutions sur les alphabets. Citons à titre d'exemple celle de la section linguistique de l'Institut de recherches scientifiques en linguistique (le *NIJaZ*) qui, en élaborant quatorze nouveaux alphabets pour les langues du Nord en 1932, aborde la question du dialecte à choisir comme base des langues littéraires, et décrète qu'il faut tenir compte non seulement des particularités linguistiques, mais aussi du rôle des centres d'attraction économique, nationale, etc. Suxotin, quant à lui, retient le critère de *communication constante* et de vie économique commune (Suxotin, 1931, p. 106).

Le pouvoir lui-même mène dans les années 1920 et au début des années 1930 une politique conséquente et claire en faveur du soutien aux minorités. Par contraste, Alpatov et d'autres spécialistes (Lewis, 1972, pp. 66-69) caractérisent l'étape suivante, dès les années 1930, comme celle d'une politique défavorable aux minorités. Ce chercheur dégage 1935

comme date symbolique du revirement dans le discours officiel. C'est l'année du passage à l'alphabet cyrillique des peuples du Nord russe (dont la plupart sont des minorités) (Alpatov, 2000). Cela a comme première conséquence la perte d'alphabets : seules certaines langues ont été dotées de l'alphabet cyrillique, et plusieurs n'avaient plus de forme écrite propre. Les chercheurs s'accordent sur le fait que les années après la guerre de 1941-1945, assez pauvres en événements marquants, dans ce domaine, sont plutôt néfastes aux minorités.

Mais revenons à cette première période favorable.

Dans les années 1920-1930, les leaders de l'édification linguistique ont mené une politique très égalitariste envers les minorités. Elle était quelque peu idéaliste, pas très rationnelle, et les linguistes s'en sont eux-mêmes rendu compte plus tard. Les décisions concernant une ethnie nomade de quelques centaines de personnes ne pouvaient pas être acceptables pour un groupe ethnique composé de plusieurs milliers d'individus. Mais dans le même temps, cette politique uniforme a formé la conscience ethnique des peuples, celle d'appartenir à une minorité : malgré leurs langues et zones d'habitation différentes, elles ont partagé un même destin¹³.

3. LES MINORITÉS ET LEURS LANGUES DANS LA RUSSIE D'AUJOURD'HUI

3.1. LA SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE DES MINORITÉS

Comme l'ont démontré des études récentes¹⁴, la situation *dialectologique et sociolinguistique* des minorités ethno-linguistiques a énormément évolué depuis les années 1920-1930. Aujourd'hui, et depuis la fin de la période soviétique, la structure administrative ne correspond plus à la situation linguistique.

Selon le recensement de 1926, un des plus complets en comparaison de ceux qui ont suivi, la plupart des représentants des petits peuples maîtrisaient alors leur langue maternelle. Pour les peuples du Nord russe, par exemple, ces chiffres atteignaient parfois 100% (Vaxtin, 2001, p. 32). Voici quelques exemples éloquentes d'une autonomie au sein de laquelle la situation évolue énormément.

Dans la République autonome de Carélie, les Caréliens, population «titulaire» autrefois majoritaire, ne représentent plus que 11% de la population (65 000 personnes sur un total de 717'000), contre 71% de Russes et 3% de Finnois. Leur langue était jusqu'à récemment non écrite :

¹³ Voir Alpatov, 2000; Solchanyk, 1982; Bennigsen, 1985; Carrère d'Encausse, 1987; Grenoble, 2003; Slezkine, 1994; Smith, 1998.

¹⁴ Voir notamment, pour les peuples du Nord, Vaxtin, 2001.

ce n'est qu'à partir de 1988 qu'elle commence à être enseignée dans les écoles et à l'université. Dans la République des Adygués, les Adygués représentent 22% de la population totale de la république (108'000 personnes sur 447'000 en 2002) contre 67% de Russes, les autres ethnies étant des Arméniens et des Ukrainiens. La situation d'autres minorités ethnolinguistiques dites «non titulaires» est également frappante : les Veps (8'200 personnes en 2002) et les Ingriens (600 personnes en 2002), dont les deux langues sont déclarées «langues en danger» en Carélie et en partie dans la région de Leningrad, et les Adygués dans la région de Krasnodar.

Précisons qu'une enquête sociolinguistique d'envergure est encore à réaliser. Il est en effet nécessaire de s'interroger sur la relation entre *appartenance ethnique* et *appartenance linguistique*. Lors du recensement de 2002, la Fédération de Russie comptait 79,8 % de Russes, alors que 86,6% d'habitants déclaraient le russe comme langue maternelle.

3.2. DES IDENTITÉS EN CONSTRUCTION

On remarque actuellement en Russie un processus que l'on pourrait qualifier de «reconstruction identitaire» des minorités linguistiques. Plusieurs chercheurs russes décrivent effectivement la fin des années 1980 comme marquant le début de l'éveil de la conscience ethnique des minorités, une sorte de retour aux sources. Malgré le fait que le domaine du fonctionnement des langues minoritaires rétrécit (elles sont le plus souvent parlées dans le cercle familial), elles ne meurent pas.

A l'étape actuelle, en Russie, la langue tient aussi un rôle non négligeable dans la compréhension de l'idée de «minorité nationale», où l'identité minoritaire peut se définir autour de plusieurs pôles, dont celui de l'appartenance à une minorité linguistique.

Ainsi, les citoyens soviétiques possédaient, inscrit à la 5e ligne [‘pjatyj punkt’] de leur carte d'identité, la mention de leur *nacionalnost'*, c'est-à-dire de leur origine ethnique (Russe, Géorgien, Tatar, Juif, etc.). Dans la Fédération actuelle, ce «5^e point» a été aboli pour répondre aux normes internationales. Certains peuples voient cette suppression comme un *danger* pour la garantie de certains droits (traduction dans les tribunaux, par exemple) et cette abolition est fortement controversée.

CONCLUSION

Pour terminer, il est important de rappeler les enjeux que la question des minorités et de leurs langues comporte d'une manière globale, des années 1920 à nos jours.

Nikolaj Vaxtin dégage plusieurs conditions qui garantissent la survie d'une communauté linguistique. Il cite notamment le nombre de locu-

teurs, l'entourage linguistique, la politique linguistique de l'Etat, la présence de l'écriture en cette langue et le prestige de la langue (Vaxtin, 2001, pp. 223-233). Deux de ces facteurs ont, dès les années 1920, contribué à l'essor des langues minoritaires en URSS, à savoir la création de l'écriture et la politique linguistique.

© Elena Simonato, Irina Thomières

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AL'KOR Jan K. (KOŠKIN), 1934 : «Novaja pis'mennost' narodov Severa» ['La nouvelle écriture des peuples du Nord'], in *Alfavit Oktjabrja. Itogi vvedenija novogo alfavita sredi narodov RSFSR*, réd. N. Nurmakov, Moskva-Leningrad, pp. 81-89.
- ALPATOV Vladimir M., 2000 : *150 jazykov i politika. 1917-2000 : Sociolingvističeskie problemy SSSR i postsovetskogo prostranstva*. ['150 langues et la politique. 1917-2000. Les problèmes sociolinguistiques de l'URSS et de l'espace post-soviétique']. Moskva : Kraft.
- BENNIGSEN A., 1985 : «Politics and Linguistics in Daghestan», in M. Kirkwood (éd.), *Language Planning in the Soviet Union*, London : Macmillan, pp. 125-142.
- CARATINI Roger, 1990 : *Dictionnaire des nationalités et des minorités en URSS*, Paris : Larousse.
- CARRÈRE D'ENCAUSSE Hélène, 1987 : *Le grand défi : Bolcheviks et nations 1917-1930*, Paris : Flammarion.
- ČERJAČUKINA Evgenija A., 2006 : *Prava nacional'nyx menšinstv v Rossii (konstitucionno-pravovoe zakreplenie i problemy realizacii)* ['Les droits des minorités ethniques en Russie (réglementation juridique et sociale et problèmes de réalisation'], résumé de thèse, Moskva.
- GRENOBLE Lenore A., 2003 : *Language Policy in the Soviet Union*, Dordrecht, Boston, London : Kluwer Academic Publishers.
- JAKOVLEV Nikolaj F., 1928 : «Le développement d'une langue écrite nationale chez les peuples orientaux de l'Union Soviétique et la naissance de leurs alphabets nationaux», *Revue d'études islamiques*, N° I, pp. 1-45.
- , 1932 : «Itogi latinizacii alfavitov v SSSR» ['Les bilans de la latinisation des alphabets en URSS'], *Revoljucija i pis'mennost'*, N° 4-5, pp. 25-46.
- LEWIS Glyn, 1972 : *Multilingualism in the Soviet Union*. The Hague, Paris : Mouton, pp. 66-69.

-
- LYTKIN Vasilij I., 1931 : «O literaturnom jazyke nacmen'sinstv» [‘Sur la langue littéraire des minorités nationales’], *Prosveščenie nacional'nostej*, N° 1, pp. 73-77.
- *Osnovnye rezul'taty perepisi naselenija 2002 g.* [‘Les principaux résultats du recensement de la population’], <http://www.gks.ru/PEREPIS/osnitogi.htm>
- PAVLOVIČ M. (réd.), 1926 : *V bor'be za novyj tjurkskij alfavit* [‘La lutte pour le nouvel alphabet turk’], Moskva : Izdanie Naučnoj Asociacii Vostokovedenija pri CK SSSR.
- SLEZKINE Jurij, 1994 : «The USSR as a Communal Apartment, or How a Socialist State Promoted Ethnic Particularism», *Slavic Review*, vol. 53 N° 2, pp. 414-452.
- SMITH Michael G., 1998 : *Language and Power in the creation of the USSR, 1917-1953*, Berlin-New York : Mouton de Gruyter.
- SOLCHANYK Roman, 1982 : «Russian Language and Soviet Policy», *Soviet Studies*, N° 34/1, pp. 23-42.
- *Stenografičeskij otčet vtorogo Plenuma Vsesojuznogo Central'nogo Komiteta Novogo Alfavita, zasedavšego v Taškente ot 7 po 12 janvarja 1928 goda*, Baku, 1929. [‘Compte-rendu du II° plénum du Comité Central Fédéral du Nouvel Alphabet Turk qui s’est tenu à Tachkent du 7 au 12 janvier 1928’]
- *Stenografičeskij otčet tretjego Plenuma Central'nogo Komiteta Novogo Tjurkskogo Alfavita, zasedavšego v Kazani ot 18-go po 23-e dekabrja 1928 goda*, Izdanie VCK NTA, 1929. [‘Compte-rendu du III° Plénum du Comité Central du Nouvel Alphabet Turk qui s’est tenu à Kazan’ du 18 au 23 décembre 1928’]
- SUXOTIN Aleksej M., 1931 : «K probleme nacional'no-lingvističeskogo rajonirovanija v Južnoj Sibiri» [‘Le problème de la division dialectale de la Sibérie méridionale’], *Kul'tura i pis'mennost' Vostoka*, N° VII-VIII, pp. 93-108.
- VAXTIN Nikolaj, 2001 : *Jazyki narodov Severa v XX veke. Očerki jazykovogo sdviga* [‘Les langues des peuples du Nord au XXe siècle. Chroniques d’une mutation linguistique’], Sankt-Peterburg : Dmitrij Bulanin.



Image 1 : Affiche de la campagne pour le *likbez* en Tchouvachie